



AURADÉ - BEAUPUY - CASTILLON-SAVÈS - CLERMONT-SAVÈS - ENDOUFIELLE - FONTENILLES - FRÉGOUVILLE  
L'ISLE-JOURDAIN - LIAS - MARESTAING - MONFERRAN-SAVÈS - PUJAUDRAN - RAZENGUES - SÉGOUFIELLE

Département du Gers

Commune d'**AURADE**

Révision de la **Carte Communale**

Arrêtée le : 12 avril 2016

Enquête publique : 19 octobre au 21 novembre 2016

Approuvée le : 21 février 2017

## 4.1 – Recueil des Servitudes d'Utilité Publique et des contraintes

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE S'APPLIQUANT SUR LE TERRITOIRE

### I3 – Canalisations de distribution et de transport de gaz

Servitudes non aedificandi et non plantandi 4 à 10m. Déclarations préalables à proximité.

Canalisation DN 500 Monferran-Savès – Lias	25 août 1992
Canalisation DN 400 Monferran-Savès – Lias	25 août 1992
Canalisation DN 800 Monferran-Savès – Lias	25 août 1992

Service : TIGF

### I4 – Réseau électrique

Ligne I T 63 kV.

Gimont – L'Isle-Jourdain
Fontenilles – L'Isle-Jourdain

Service : RTE – Groupe exploitation

**PM1 r – Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles**

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude.

28 février 2014

Service : DDT 32

**PM1 i – Plan de prévention des risques d'inondation**

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude.

PPRi de Auradé

06 novembre 2015

Service : DDT 32

**PT1 – Télécommunication : protection contre les perturbations radioélectriques**

Autorisation pour certains types d'activités.

Bonrepos-sur-Aussonnelle

06 décembre 1991

Service : France Télécom

## **PT2 – Télécommunication : protection contre les obstacles**

Limitation de hauteur.

Tour radar de Lias	24 juillet 1992
--------------------	-----------------

Cadours – Bonrepos-sur-Aussonnelle	11 juillet 1979
------------------------------------	-----------------

Bonrepos-sur-Aussonnelle	11 juillet 1979
--------------------------	-----------------

Service : France Télécom

## **T7 – Protection aéronautique hors dégagement**

Autorisation pour hauteur supérieure à 50m (100m en agglomération).

Service : DGAC

## CONTRAINTES S'APPLIQUANT SUR LE TERRITOIRE

### **Antiquités Historiques**

Saisine du service régional de l'archéologie nécessaire préalablement aux autorisations ou opérations d'aménagement.

- Site archéologique identifié par Arrêté Z 2003/02 du 09 juillet 2003

*A La Motte de Blanquefort*

Service : DRAC

### **Zones humides**

Inventaire commandé par le Conseil Départemental.

*Lashorgues*

Service : CD 32

### **Zone de protection le long des routes à grande circulation et voies express**

Interdiction de construire dans les zones non urbanisées à moins de 75 mètres ou de 100 mètres de l'axe.

- Voie soumise à l'article L111-6 et L111-7 du Code de l'Urbanisme

*RD 634*

Service : Gestionnaire RD

### **Mouvements de terrain connus**

- Mouvement de terrain de type : Coulée

*La Tournié*

*Au nord-est de Lashorgues*

*Las Coumès*

Service : DDT 32

- Mouvement de terrain de type : Glissement

*Au sud-est du Carreté*

*Montoussé*

*A l'ouest du Soulan*

*Au nord-ouest du Mican*

Service : DDT 32

### **Risques sismiques**

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie.

- Risque sismique Très faible

Service : DDT 32

**Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1**

Secteurs caractérisés par leur intérêt biologique remarquable (Inventaire modernisé de 2011)

*Bois du Tupé d'Empont*

*Bois de Goujon et de Bonrepos*

Service : DREAL